

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 18 juin 2012

**NO 14**

**AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE**

**« Pour affichage »**

## **Nouvelle classification**

Chères consœurs et chers confrères,

C'est aujourd'hui que la nouvelle classification entre en force. Cette nouvelle classification met fin aussi au LDA qui était en vigueur pour le recrutement pour des postes permanents ou TPR.

Donc, tous les saisonniers qui désirent avoir un poste permanent et qui étaient sur une LDA (ils sont huit en province) ainsi que la cohorte qui est présentement à Duchesnay, devront postuler sur le concours de recrutement que le Gouvernement du Québec a affiché en fin de semaine sur le site [www.carrieres.gouv.qc.ca](http://www.carrieres.gouv.qc.ca).

Ce concours exige une année d'étude postsecondaire pertinente ou des années d'expérience pour compenser ce manque de scolarité.

Nous invitons donc, tous les saisonniers qui étaient ou non sur une LDA, à postuler sur ce concours afin de pouvoir obtenir un poste permanent ou TPR.

Nous voulons rassurer tous les saisonniers que vos postes ont été prévues dans les mesures transitoires et que vos noms seront maintenus sur les listes de rappel.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault

Président provincial

PL/ml

[Voir tous les emplois en vedette](#)

## Agente ou agent de protection de la faune

Vous préférez le travail à l'extérieur et vous êtes passionné de pêche, de chasse ou de piégeage? Vous avez à cœur la protection des espèces fauniques du Québec et de leur habitat? Vous aimez le travail d'équipe, avez le sens de la discipline et savez faire preuve de diplomatie? Vous avez en vous un petit côté détective et aimez les enquêtes et la recherche de preuves? Vous êtes en bonne forme physique et vous n'avez pas d'antécédents judiciaires?



Alors, vous aimerez sans doute occuper un poste d'agente ou agent de protection de la faune!

Dans le cadre de vos fonctions, vous devrez faire respecter les lois et règlements relatifs à la faune et à ses habitats. Vous effectuerez de la surveillance, vous donnerez suite à des signalements et vous ferez des enquêtes qui pourront mener à des opérations de démantèlement de réseaux de braconnage afin de réduire ces activités illégales au Québec. Vous ferez des perquisitions et des saisies et vous constituerez des dossiers qui pourraient mener à la poursuite éventuelle des contrevenants. Enfin, vous assumerez aussi un rôle d'éducateur auprès des citoyens, notamment auprès des jeunes qui sont les futurs chasseurs, pêcheurs et piégeurs. Votre devise sera « Protéger, éduquer et prévenir ».

Un tel emploi vous intéresse? [Soumettez votre candidature dès maintenant!](#)

Québec 

LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC  
 © [Gouvernement du Québec, 2009](#)